

1894
Devant &, &

WI 1092

Mett

7/1/66

Fait présent,

Monsieur Louis Claude Marie Calixte
comte Serassor de la Touche propriétaire
domicilié à & & ...

lequel a, par ces présentes, fait
et constitué pour son mandataire général
et spécial M.

lequel il donne pouvoir de pour
lui et en son nom, vendre, céder et
transférer, au moins que le mandataire
jugera convenable, un capital de cinq
mille florins en une obligation métallique
d'Autriche, inscrite sous le numéro ~~deux~~ mille
quatre vingt dix sept, A; laquelle
obligation dépend de la succession de
madame Marie Catherine Calixte Serassor
de Phuilheroy Serassor de la Touche,
décédée veuve de M. Louis Alexandre
Serassor de la Touche, dont le



comparant en héritier pour un tiers, et de laquelle obligation un
 a été délivrée à Vienne le premier — certificat
 février mil huit cent trente trois avec
 jouissance de la même époque.

Commettre à cet effet tous agents
 de change, signés tous transferts,
 registres et imargements, en recevoir
 le prix, de toutes sommes reçues —
 donner toutes quittances et décharges
 valables.

Faire cette cession ou le
 transfert conjointement avec les deux
 autres cohéritiers du comparant.

Fait et passé à V. V.

N^o 13.

Enregistrement et légalisation.

nécessaire.